

Programme pluriannuel d'entretien de l'Oise et de ses différents bras

TRANCHE 5

Compte-rendu de la réunion de chantier 12 Octobre 2017

Lieu :	Lavoir de Brissy-Hamégicourt à 9h30
--------	-------------------------------------

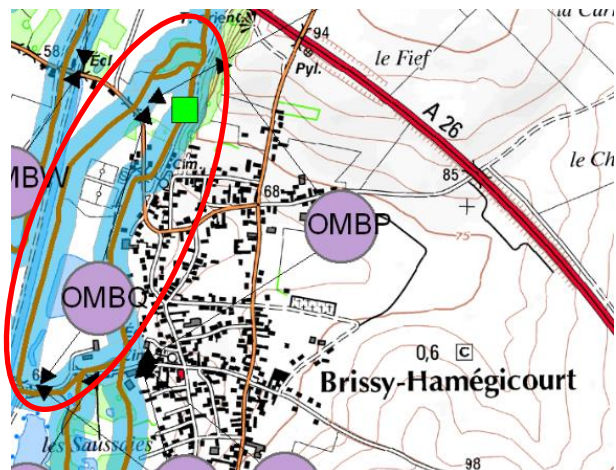
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AVAL AXONAISE	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Ets MASCITTI NINO SA

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
Jean-Michel MACHU	Président du syndicat	X		
Maurice THUET	1 ^{er} Vice-président			X
Bruno GRADELET	2 ^{ème} Vice-Président			X
Mickael BARBIER	ETS MASCITTI NINO SA	X		
Annie FERRIERE	Commune de Moy de l'Aisne	X		
Thierry DESMAZES	Commune de Brissy-Hamégicourt	X		
Said HASSAME	Chef de Projet ADERMAS	X		
William HUCHET	Union des syndicats	X		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			X
	Entente Oise Aisne		X	
	Conseil Départemental de l'Aisne		X	
	Direction Départementale des Territoires de l'Aisne		X	
	Fédération de l'Aisne pour la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique		X	

Cette réunion concerne l'avancement des travaux d'entretien de l'Oise et de ses différents bras (tranche 5). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI NINO SA. – (Siège Social : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

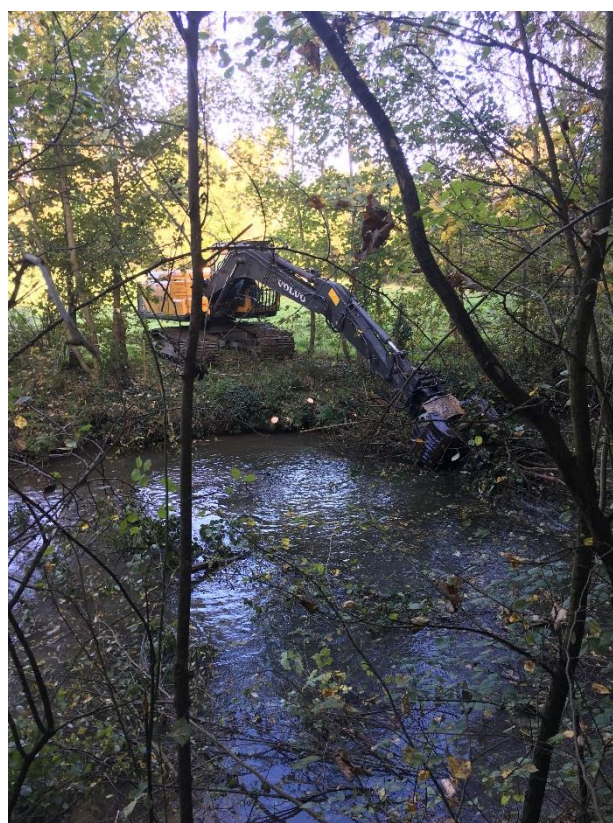
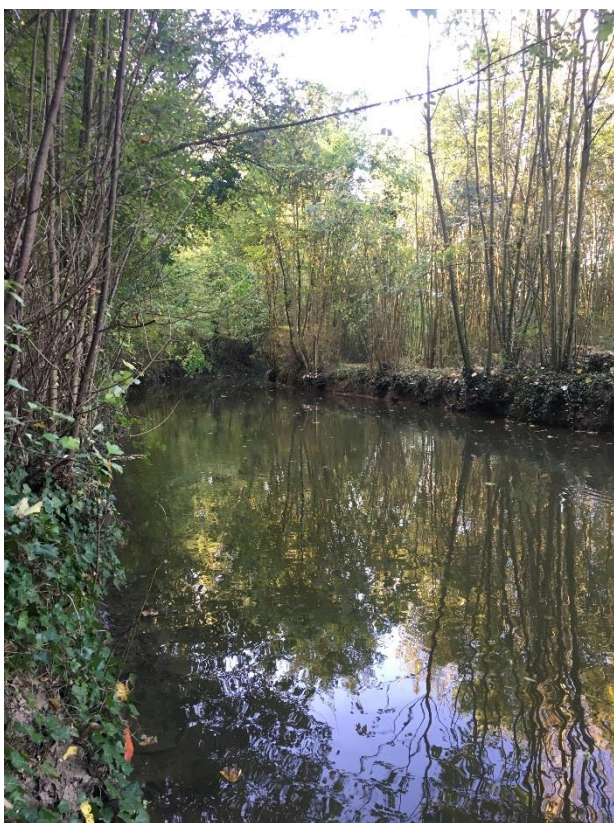
- Les travaux d'entretien de la ripisylve de la tranche 5 se poursuivent.
- L'entreprise se situe aujourd'hui au niveau du bras de l'Oise, en aval du lavoir, au niveau des terrains de football de Brissy-Hamégicourt (tronçon OMBQ et OMBP).



Localisation des travaux

DETAIL DES TRAVAUX :

- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de rivière. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été laissés à disposition des propriétaires des parcelles concernées. Les branches de petits diamètres ont été mises en andain (dégradation naturelle).



Sélection végétative et ouverture du milieu

- La reprise des souches doit être réalisée au plus près et parallèlement au sol pour renforcer la stabilité des éventuels rejets et limiter les risques d'accrochages des corps flottants en période de hautes eaux. Ce point a été vu avec l'entreprise MASCITTI NINO SA pour certaines souches qui seront reprises.



Reprise des souches à réaliser

- Le tronçon OMBV est en cours de réalisation par l'association d'insertion ADERMAS en collaboration avec l'entreprise MASCITTI NINO SA. Actuellement 200 ml ont été réalisés en gardant le principe d'abattage sélectif/recépage uniquement sur des sujets dépérissant, très abîmés et potentiellement dangereux en cas de crue.



Amont du tronçon de l'ADERMAS en cours de réalisation

- Pour la suite du chantier, l'entreprise MASCITTI NINO SA va terminer le tronçon OMBQ et continuer en aval sur le tronçon OMBU.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Une carte des travaux a été envoyée aux mairies concernées pour affichage et information aux riverains. Il est d'ailleurs rappelé qu'une servitude doit être respectée pour le bon déroulement des travaux conformément à la déclaration d'intérêt général.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Le marché passé avec l'entreprise MASCITTI NINO SA comporte une clause économique pour que 10% des travaux soient réalisés par une entreprise d'insertion. L'association d'insertion qui réalisera les 10% de travaux est l'ADERMAS.
- L'association d'insertion n'ayant pas de pelle, les arbres les plus gros ou dangereux seront laissés en place et marqués jusqu'au passage de l'entreprise MASCITTI NINO SA qui s'occupera d'abattre ces sujets. Il est donc normal que tout le travail ne soit pas toujours terminé suite au passage de l'association d'insertion.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien du réseau hydrographique du Syndicat, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Jean-Michel MACHU – Président du Syndicat 03.23.56.43.75
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI NINO SA 06.12.43.28.43
 - M. Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74

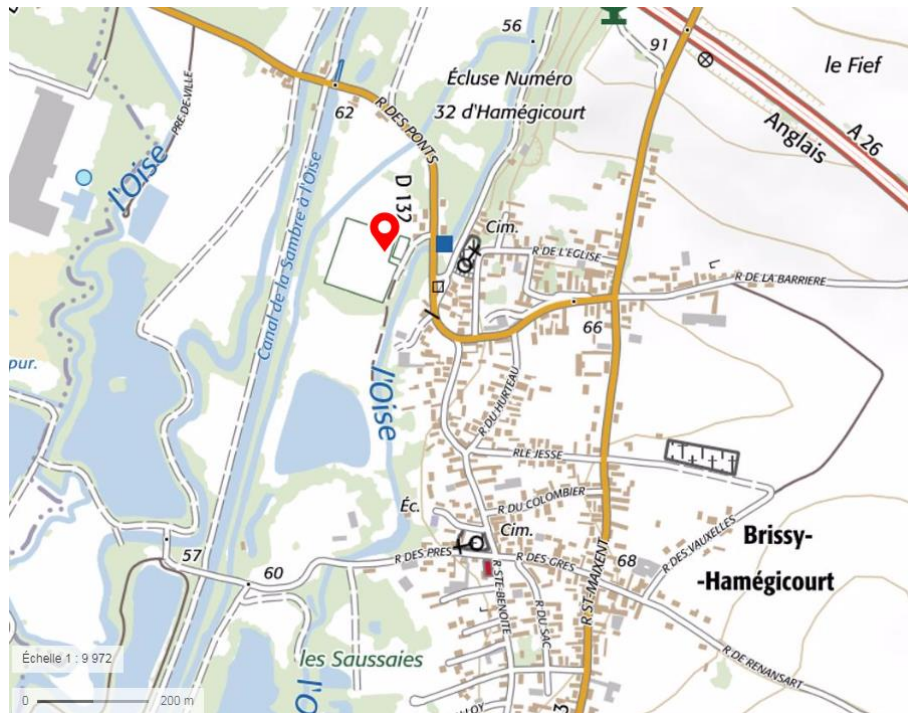
FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue le **Judi 26 octobre 2017 à 09 H 30**, parking terrain de football 02240 Brissy-Hamégicourt.



Le service technique,